



## Un délicieux biscuit nappé de chocolat au lait

5 personnages à collectionner

Une nouveauté LU qui séduira les petits et les grands

### Composition :

Farine de blé, chocolat au lait 30% (sucre, beurre et pâte de cacao, lait écrémé en poudre, lactose et protéines de lait, beurre pâtissier, émulsifiant : lécithine de soja), matière grasse végétale, sucre, lactose et protéines de lait, sirop de glucose, poudre à lever : carbonate acide d'ammonium, carbonate acide de sodium, orthophosphate monocalcique, miel, sel, arômes. Contient : blé, lait, soja. Fabriqué dans un atelier qui utilise : arachide, noisettes, oeuf.

### Valeurs nutritionnelles

	Pour 100 g
Valeur énergétique en kcal	515
Valeur énergétique en kJ	2155
Protéines en g	6.5
Glucides en g	66
Lipides en g	25

### Conditionnement

Poids net UC en g	14
Dimensions UC en cm (lpxh)	38.2 x 28.2 x 16.9
Nombre UC par carton	210
Poids brut carton en kg	3.760
Dimensions carton en cm (lpxh)	38.2 x 28.2 x 16.9
Dimensions palette en m	1.20 x 0.80 x 1.164

Nb de cartons / couche	8
Nb de couches / palette	6
Nb de cartons / palette	48
Nb UC / palette	10048
Gencod	0301 776038401 8

### Conservation :

"A conserver à l'abri de la chaleur et de l'humidité. La température peut modifier l'aspect du chocolat mais n'altère en aucun cas ses qualités nutritives."

### Qualité :

Les politiques OGM, allergène et ionisation de LU sont les suivantes :

- Nos fournisseurs nous garantissent une origine conventionnelle des grains de maïs et/ou de soja et/ou colza et/ou coton utilisés, avec un seuil maximum de 0.9 % d'origine OGM toléré pour contamination fortuite (conformément à la réglementation en vigueur).

Nous garantissons que les produits, référencés ci-dessus, ne sont pas soumis à l'étiquetage OGM au sens des règlements 1829/2003 et 1830/2003.

- Chaque allergène présent dans la composition de nos produits ou de nos ingrédients sera cité explicitement après la mention : " Contient : ... " (conformément à la directive 2003/89/CE du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2000/13/CE).

De plus, nous recherchons quelles peuvent être les contaminations fortuites d'allergènes dans nos produits, du fait d'ingrédients non présents dans la recette, mais étant utilisés dans nos ateliers de fabrication ou chez nos fournisseurs. Ces contaminations fortuites seront également mentionnées à la fin de la liste des ingrédients, après la mention " fabriqué dans un atelier utilisant : ... ".

- LU a la volonté de proposer à ses clients et consommateurs des produits ne contenant pas d'ingrédients ionisés.